

ECONOMIE, DROIT, GESTION MENTION : ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE SPECIALITE : ADMINISTRATION ET GESTION TERRITORIALES

RNCP7335 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340p
Code(s) ROME	K1401, K1802, M1205, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est sensibilisé à la complexité d'un secteur, de ses institutions et de ses réseaux, il : - analyse des questions locales et les solutions qui peuvent être envisagées :

- maîtrise des méthodes d'évaluation
- aide à la décision publique
- prend en charge de questions de démocratie locale
- manage des services et des équipes
- participe à l'optimisation des ressources financières et contribue à l'amélioration de la qualité du service de la collectivité territoriale dans laquelle il travaille
- conçoit, conduit et évalue des projets de développement local et anticipe les risques contentieux de la gestion des collectivités territoriales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel est capable de : - préconiser des orientations politiques, économiques et sociales dans son domaine de compétence

- préparer l'action des pouvoirs publics locaux (réglementation, orientation et harmonisation de leurs applications)
- mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement des actions décidées : dotation budgétaires, montages de financements et de structures, définition des missions, des programmes et des échéances
- monter des dossiers techniques, administratifs et financiers
- maîtriser les dimensions juridiques, financières et fiscales de la gestion des collectivités territoriales
- élaborer des rapports, des notes de synthèse et présenter des résultats
- assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement local
- réaliser des audits de fonctionnement d'une structure

- concevoir des projets de formation du personnel territorial
- encadrer et coordonner les activités de ses collaborateurs directs
- sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels

Il :

- maîtrise les mécanismes des financements publics et para-publics
- connaît des applications d'informatique de gestion
- est familiarisé aux rouages de la vie politique
- entretient un réseau de relations étroites avec les différents acteurs publics et privés territoriaux

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du Master exercent leur activité au sein d'administrations et d'organisations publiques et para-publics (institutions publiques, collectivités territoriales...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ils peuvent prétendre aux métiers suivants (liste non exhaustive) : - Responsable de service des collectivités territoriales ou des structures intercommunales

- Chargé de mission « développement local »
- Chargé de projet « politique de la ville »
- Conseiller technique de chambres consulaires
- Collaborateur de cabinet d'expertise et conseil auprès des collectivités territoriales

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 607 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 681
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur dont % de professionnels).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7335/>